# DEPARTEMENT DU MORBIHAN (56) VILLE DE PLEUCADEUC - 56 140

# PROJET D'EXTENSION D'UNE USINE DE PRODUCTION

# PC 04 NOTICE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Maître d'Ouvrage : BCF LIFE SCIENCES

Boisel

56 140 PLEUCADEUC

Architecte: TADAMM ARCHITECTURE

3, rue Raoul Ponchon 35 000 RENNES

02 99 63 04 84

admin@tadamm.fr



Les modifications apportées à la présente notice apparaitront en orange.

Le projet consiste en l'extension de l'usine de production de l'entreprise BCF LIFE SCIENCES sur la commune de Pleucadeuc.

BCF est une société spécialisée dans l'extraction d'acides aminés libres. En forte croissance l'entreprise ne cesse de se développer depuis 1986 et souhaite augmenter une nouvelle fois sa surface de production ; Objet de la présente demande de permis de construire.

Le projet est situé dans la zone PLU 1AUi. Une partie du projet se situe en zone Aa.

Une révision du PLU a eu lieu en Août 2022. Elle considère l'ensemble du terrain d'assiette du projet BCF en zone 1AUi. Un avis favorable a été émis le 9 août 2022.

Un Dossier d'Autorisation d'Exploiter a été déposé concomitamment à la préfecture le 16 mai dernier.

La demande du pétitionnaire comprend :

- Une ou plusieurs Installations IOTA (lois sur l'eau) soumises à autorisation
- Une ou plusieurs installation (ICPE soumise à autorisation

La demande concerne également des procédures embarquées :

- Installations IOAT soumises à déclaration
- Installations ICPE soumises à enregistrement
- Installations ICPE soumises à déclaration.

Les rubriques concernées sont les suivantes (cf document récapitulatif du dépôt du dossier d'enregistrement déposé le 16 mai 2022) :

* Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	* Quantité totale	* Quantité projet	* Régime	Précisions sur les AIOT concernées par le projet
3450		Fabrication de produits pharmaceutiques	1 300	1 300	A	Carbocistéine : 500 t/an Cystine : 500 t/an Tyrosine : 300 t/an
3642	1	Production d'aliments	232.9	232.9	Α	85000 t/an
1630	1	Emploi ou stockage de lessives de soude ou de potasse caustique	540.9	540.9	Α	
4130	2.a	Toxicité aiguë catégorie 3 / inhalation.	40.103	40.103	Α	
2910	A.1	Installation de combustion	28.635	28.635	E	
2921	1.a	Refroidissement évaporatif ou récupération de la chaleur	16 000	16 000	E	
1185	2.a	Gaz à effet de serre fluorés ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone	555	555	DC	
1.1.2.0	1	Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé, le volume total prélevé étant :	274 920	274 920	A	
2.1.5.0	2	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant :	14.4	14.4	D	
3.2.3.0	2	Plans d'eau, permanents ou non :	1.2	1.2	D	

Une enquête publique est prévue début décembre 2022, elle s'achèvera début février 2023.

Fin juin 2023, un nouvel arrêté préfectoral sera émis.

Une étude d'impact a été annexée au Dossier d'Autorisation d'Exploiter.

### PRESENTATION INITIALE DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Le terrain est situé au lieu-dit Boisel à Pleucadeuc dans un environnement composé essentiellement de surfaces arborées et de terrains agricoles.

Le site actuel de BCF mesure environ 11 hectares et s'articule en L autour d'une réserve d'eau appartenant également à l'entreprise. L'extension s'implantera au nord-est du terrain.

Une forte déclivité est visible sur l'ensemble du site de production, l'extension s'implantera dans la partie haute du terrain. Les bâtiments s'implanteront à des niveaux différents de manière à respecter la déclivité générale du site.

La cote prise pour référence est le niveau 0,00 du bâtiment A (la chaufferie). Elle est située à 57,00 NGF soit environ 4,00m au-dessus du bâtiment existant le plus haut.

Le terrain d'assiette de la nouvelle extension est aujourd'hui vierge de toute construction. Il est entouré en tout point par des champs et des espaces arborés.

L'accès à cette extension se fera par la voie pompier qui fait le tour du lac.

# PRESENTATION DU PROJET

### 1 - Quel aménagement est prévu pour le terrain ?

Le projet d'extension se situe au Nord Est du terrain.

La déclivité du terrain sera fortement remodelée de manière à implanter les bâtiments de façon optimale.

Le projet consiste en la création d'environ 5 ensembles de bâtiments reliés les uns aux autres par des structures métalliques.

Des silos seront installés entre les divers bâtiments et les structures métalliques permettront d'y accéder.

Une voirie Poids Lourds passera entre les divers bâtiments.

Deux quais sont visibles sur les bâtiments B et H.

# 2 - Comment sont prévus l'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ?

Les bâtiments seront de forme rectangulaire, simple. Ils auront différentes hauteurs. La matière première sera approvisionnée au niveau du bâtiment A et suivra ensuite un circuit à l'intérieur du nouveau site de production. Les bâtiments accueilleront diverses techniques de transformations de matières. Une petite partie de bureaux et locaux sociaux sera visible dans le bâtiment F.

Les constructions nouvelles s'inscriront dans la continuité du site existant. Elles seront légèrement encaissées par rapport aux terrains voisins. Les espaces arborés aux alentours de l'usine contribueront à la masquer en grande partie de manière à protéger les constructions avoisinantes éventuelles.

Les constructions respectent la règlementation PLU qui impose une hauteur maximale de 15m. Cette hauteur est prise par rapport au terrain naturel en découpant les longueurs de façades en tronçons de 20m.

# <u>3 - Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite</u> du terrain ?

Le terrain est clôturé. Aucune modification ne sera apportée aux limites.

### 4 - Quels sont les matériaux et les couleurs des constructions :

Les bâtiments seront construits pour certains en structure métallique pour d'autres en béton.

Les façades seront en bardage métallique de type balithe polyester opaque - profil C25 de teinte brun beige RAL 8024. Des bandeaux translucides seront visibles sur les façades.

Certaines façades seront laissées brutes de béton.

Une structure métallique reliera les divers bâtiments. Elle permettra également l'accès aux silos.

Cette structure sera de teinte jaune narcisse RAL 1007. Les escaliers de secours et gardes corps métalliques seront traitées de la même teinte.

Les portes sectionnelles et menuiseries métalliques seront de teinte gris moyen.

D'une manière générale, tous ces matériaux sont décrits plus précisément sur les plans de façades (PC05)

# 5 - Comment sont traités les espaces libres, notamment les plantations ?

Les espaces libres de toutes constructions seront engazonnés.

# <u>6 - Comment sont organisés et aménagés les accès au terrain, aux constructions et aux aires de</u> stationnement ?

L'accès à l'extension se fera par le sud du terrain, par la voie qui contourne la réserve d'eau.

A l'ouest un second accès sera créé afin de relier la voirie existante au nouveau site de production.

Aucune place de stationnement supplémentaire ne sera créée.

## 7 - Eaux, réseaux

Le terrain étant situé dans une zone sans réseau public d'assainissement, le projet prévoit donc la gestion des eaux à la parcelle. L'étude d'impact a été déposée concomitamment au dépôt de PC, le 16 mai dernier.

Les EP de toiture et de voirie seront collectées indépendamment. Elles seront traitées et rejetées dans la réserve d'eau située au centre de la parcelle BCF.

Les EU seront <del>pour la plupart</del> rejetées en totalité vers le réseau existant de l'usine BCF. <del>Le reste sera envoyé dans une zone de traitement des effluents qui sera créée au nord de la parcelle.</del>

La station de traitement des effluents sera créée ultérieurement et fera l'objet d'une demande spécifique en mairie. A ce titre la PC 11-3 ne doit pas être remise.

Les réseaux eau potable, électricité, télécoms seront raccordés sur les bâtiments existants à l'ouest de l'extension.

MAITRISE D'OUVRAGE

A Rennes le 18 octobre 2022

MAITRISE D'OEUVRE

A Rennes le 18 octobre 2022